

LA COOPÉRATIVE DE L'IMMOBILIER : 1^{ère} société coopérative immobilière en France

Après la réussite du modèle coopératif en matière bancaire, mutuelle santé et achats groupés, c'est au tour du secteur de l'immobilier de prendre un nouveau virage. La Coopérative de l'Immobilier, créée sous forme de Société Coopérative d'intérêt Collectif (SCIC), est la première agence immobilière en France gérée par et pour des propriétaires bailleurs privés.

Une activité porteuse d'un message universel

Le projet est né suite à un constat inquiétant relatif à Toulouse en tant que grande métropole mais également au-delà. Avec d'une part, des propriétaires frileux face aux risques d'impayés, des locataires de plus en plus nombreux à ne pouvoir remplir les critères d'éligibilité soumis par les agences immobilières et un stock de 29 000 logements vacants. Et d'autre part, un secteur de la location contrarié : plus de 40% de location en meublé (signe d'une recherche de défiscalisation sur le revenu foncier), une explosion de la colocation, et un délai de relocation deux fois supérieur à d'autres métropoles (64 jours-source Clameur). La hausse continue des loyers est une réponse à un problème de stratégie de location.



Didier GAILLARD, Directeur Général et Vincent BORREL, Président de la SCIC

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), située en plein cœur de Toulouse, a été créée en fin d'année 2016 par des bailleurs et gestionnaires de biens avec le soutien financier de la Fondation Vinci, et a démarré son activité en mai 2017. « *La mission principale de la SCIC est de permettre aux propriétaires de bénéficier d'une mutuelle de protection, mais aussi de les rassurer et de les accompagner dans leur activité afin de lutter contre la vacance locative et les impayés. Ainsi, la coopérative propose des services de gestion et de sécurité qui encadrent la relation entre le bailleur, le locataire et l'agence.* », souligne Vincent BORREL, Président de la SCIC et titulaire de la carte d'agent immobilier Gestion-Transaction.

La Coopérative de l'Immobilier est une SCIC

La Coopérative de l'Immobilier, qui a pris la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, est ouverte à tous les propriétaires bailleurs, investisseurs et gestionnaires de biens convaincus que le logement constitue un élément déterminant dans les rapports sociaux. Trois collèges d'associés constituent la coopérative, Fondateurs, Salariés et Utilisateurs, soit une vingtaine d'associés en presque autant de mois d'existence, tous portés par des valeurs fondamentales : la responsabilité personnelle et mutuelle, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité.

« La redistribution des bénéfices à l'objet social garantit aux propriétaires à terme un sympathique débat en assemblée générale sur une baisse des coûts de prestations, la qualité de celles-ci ou encore l'augmentation de l'assiette de protection » signale Didier GAILLARD, Directeur Général.



Lucille CARDINE, Responsable d'agence et Emma OUACHE, Chargée de clientèle

Le projet porté par la Coopérative de l'Immobilier a vocation à se déployer partout en France, par la coopération d'opérateurs locaux, souhaitant adhérer aux principes universalistes et de non-discrimination. Elle est ouverte aux commerciaux indépendants et apporteurs d'affaires qui peuvent prendre des parts sociales et s'appuyer sur notre back-office pour développer leurs portefeuilles.

Une SCIC, en bref

- Une société commerciale,
- Une entreprise basée sur le multi sociétariat,
- Une entreprise qui répond aux besoins collectifs des territoires,
- Une entreprise démocratique.

LA COOPÉRATIVE DE L'IMMOBILIER

Agence centre, 19 place Nicolas Bachelier - 31000 Toulouse – Tél. 06 51 53 10 43

contact@coop-immo.fr

coop-immo.fr / [Facebook](#)

À propos de... **L'Union régionale des Scop Midi-Pyrénées** fédère les SCOP (Sociétés Coopératives et Participatives) et les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de l'ancienne région Midi-Pyrénées, présentes dans tous les secteurs d'activité. Réseau d'accompagnement à la création, la reprise et la transmission d'entreprises en coopératives. L'URSCOP propose un service complet aux adhérents et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges, ... Structure soutenue par la Région Occitanie, le FEDER, le FSE et Toulouse Métropole.

Contacts presse

URSCOP Occitanie – Pôle Pyrénées - Sophie HEMARDINQUER - 06 32 83 37 90 - shemardinquer@scop.coop

Service de presse - Florence MILLET - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr